

# FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires  
Pour un Québec  
fort de ses communautés



## Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca), répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
  2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
    - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)
    - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse  
Solidarité rurale du Québec – Consultation  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca) ou (819) 293-6825

## Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

**Prénom et nom : Guy Mailloux**

**Adresse :1048, rue St Cyrille, Normandin**

**Courriel : gmailloux@ville.normandin.qc.ca**

**Nom de l'organisation : Ville de Normandin**

## Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

### Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

### Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Je suis en accord avec ces défis.

## Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

### Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Notre position dans les énergies renouvelables est sans doute la dominante car on peut continuer d'améliorer celle développée et développer celles qui sont latentes (éolienne, solaire, etc).

La régionalisation de certaines lois provinciales aidera grandement à occuper le territoire de régions ressources. À titre d'exemple, des producteurs de petits fruits, de légumes, de production animale spécialisée serait possible si la Loi de la CPTAQ ne serait pas si rigide pour les régions ou l'agriculture n'est pas en péril.

L'éducation pourrait très bien se développer dans les régions compte tenu des moyens dont elles disposent actuellement, tout en économisant sur les coûts de formation qui sont plus bas en région qu'en milieu urbain ayant une densité de peuplement élevée. Il en résulterait une synergie des coûts pour la société québécoise dans le transport, le logement, le réseau routier, etc...) qui est amplement suffisant dans les régions vs Montréal et Québec. Cela permettrait aux régions d'avoir une main d'œuvre qualifiée et impliquée dans son milieu également.

# Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

## Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Il faudra être conséquent de nos actions. On veut que les régions se développent et toutes nos lois sont basées sur la représentativité de la population. À titre d'exemple, comment voulez faire de l'agriculture et être densément peuplée. Qu'arrive-t-il alors lorsque nous avons 15 élèves pour une classe de secondaire un (1) dans la polyvalente de la municipalité? Pas assez d'élèves, pas d'argent pour tous les services scolaires offerts aux élèves dont on droit les classes qui rencontrent les normes du ministère de l'Éducation.

Il faudra donc tenir compte que le fait d'avoir des régions dont les ressources bénéficient à la métropole et aux milieux urbains ne devrait pas les défavoriser dans leur développement.

On pourrait parler du bois d'œuvre, de la production d'électricité, des mines, du tourisme dont certaines régions ont des ressources abondantes.

Il faudrait donc revoir l'application de certaines politiques et règles en fonction du territoire et non de la population.

La transformation de ces ressources devrait être favorisée dans ces régions car elle permettrait de développer et maintenir une main d'œuvre spécialisée et essentielle pour leur non dévitalisation.

## Partie II : orientations et propositions

### Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

### Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Je suis en accord avec les principes énoncés, mais plus ou moins en accord avec les orientations car il s'agit de savoir ou est le vrai pouvoir de décision. Le développement durable et l'occupation dynamique du territoire, ça devrait être une décision des régions. La prise en charge de leur développement doit être leur responsabilité et le gouvernement n'aura qu'à les appuyer dans leur démarche.

Je ne suis pas favorable de créer une sous structure administrative régionale dans laquelle la partisanerie politique et locale est en évidence. Je suis en faveur d'éliminer tous les intervenants entre le gouvernement et les occupants du territoire.

L'occupation du territoire se définit par l'exploitation et la transformation de ses ressources, le pouvoir de définir son développement durable et le cadre de vie de sa population.

## Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

## Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Le pouvoir de notre municipalité est limité par celui que le MAMROT nous donne.

Ce dernier devrait considérer notre pouvoir non seulement en fonction de notre population mais en celui de nos ressources afin que l'on puisse se développer et occuper notre territoire en fonction de ceux qui l'ont développés et l'habitent en fonction de nos valeurs locales et patrimoniales.

La proposition no 2 est celle qui m'interpelle le plus.

## Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

# Merci d'avoir contribué à cette consultation

## Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse  
Solidarité rurale du Québec – Consultation  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8

## Commentaires et information :

Site Internet : [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca)  
Courriel : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)  
Téléphone : (819) 293-6825

**Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).**